



Syndicat Local **FO Justice** PREJ SAINT-QUENTIN-FALLAVIER

## **Respect de la vie privée au travail**

**Depuis quand les éléments de sécurité comme les caméras embarquées et les enregistrements audios des véhicules servant aux extractions sont-ils devenus les mouchards de l'administration ?**

**Pour rappel, ces enregistrements audio et visuels dans le cadre d'une mission, peuvent être éventuellement utilisés suite à un incident, afin d'apporter des éclaircissements sur une situation donnée. Et dans ce cas les agents doivent être mis au courant de l'exploitation de ces données, en complément de leur CRP.**




**Ces outils de surveillance ne peuvent être utilisés que dans le cadre professionnel et non pour surprendre des conversations d'ordre privé entre agent.**

**Utilisé ce matériel à d'autre fin créerait une atmosphère de suspicion lamentable et préjudiciable au sentiment de confiance entre la hiérarchie et son personnel.**

**Le bureau local FO condamne donc toute utilisation des écoutes et enregistrement à d'autre fin que leur but initial.**

**Les agents ne sont pas des voyous que l'on espionne !!!**

SL **FO Justice** PREJ Saint-Quentin-Fallavier  
Le 17 avril 2024

 : Route de la ronta, 38070 Saint Quentin Fallavier  
 : slpfoprejsqf@gmail.com  
 : 06.17.96.47.17